

SAUVEGARDE DES SITES URBAINS ET
APPROPRIATION DES PLACES PUBLIQUES

PERLA KOROSÉC-SERFATY

et

le GROUPE D'ETUDE DE PSYCHOLOGIE DE L'ESPACE (G.E.P.E.)

SYLVIE DECKER

MICHELE LEVY

MARIE-LOUISE TRAMONI

Université Louis Pasteur

U.E.R. des Sciences du Comportement et de l'Environnement

G.E.P.E. - Institut de Psychologie Sociale

12, rue Goethe

67000 STRASBOURG

France

RESUME

Dans quelle mesure la sauvegarde officielle des sites urbains contribue-t-elle à créer des conditions d'appropriation des places publiques à caractère historique ? Quoique ces dernières soient, pour les seuls besoins de l'étude, abordées en tant qu'espaces publics particuliers, les auteurs proposent de différencier les modes et des degrés de réalité de leur appropriation, et par là-même d'introduire une réflexion sur l'impact des décisions municipales sur l'usage et surtout la perception des places.

I - Introduction

L'étude des fonctions et pratiques des espaces publics urbains rencontre vite un certain nombre d'obstacles méthodologiques qui nous conduisent à énoncer les préalables de la recherche sur les places publiques d'un secteur historique sauvegardé,

Confrontés à la très grande variété des espaces publics urbains extérieurs (ou "à ciel ouvert"), la tentation est grande de répertorier ceux-ci, de leur attribuer des définitions, partant, des statuts précis. Mais ces aspects sous-entendent des usages spécifiques, des pratiques particulières à ces espaces qui sont loin de correspondre à la réalité observable. S'il est vrai que la rue n'est pas la place publique, qui se différencie elle-même du parc ou de la promenade, il n'en reste pas moins également vrai que tous ayant le même caractère public, remplissent des fonctions communes à certains niveaux de pratique, mais différenciées à d'autres. A titre d'hypothèse, nous dirons que ce caractère éminemment social

détermine les règles de certaines pratiques communes, mais qu'il se combine à la "forme" ou à "l'aménagement" de l'espace pour "appeler" ou suggérer des fonctions et pratiques différenciées, selon qu'il s'agit de la place ou de la rue, du parc ou de l'allée, etc ...

Mais la ville n'est pas une somme d'espaces publics urbains qui viendrait s'ajouter à une autre somme d'espaces privés, En parlant de "définition" ou de "fonctions spécifiques", nous garderons en mémoire cette donnée selon laquelle la spécificité de la place publique se définit en relation aux autres espaces publics de la ville.

D'autre part, la proposition de définition d'espaces urbains différenciés à ciel ouvert ou intérieurs (gares, théâtres, etc.) équivaudrait à un découpage de la ville en sous-territoires dont les frontières seraient plus ou moins étanches. Mais la délimitation de frontières n'est au départ qu'un besoin de la recherche, elle est fonction de ses options méthodologiques. Une autre de nos hypothèses est donc que la ville n'est pas vécue comme l'espace du géomètre. Elle n'est, au niveau des usages quotidiens, ni labyrinthe ni puzzle, mais les pratiques d'appropriation ont précisément pour but, entre autres, de contribuer à créer la spécificité de certains sous-territoires. Les modes et les degrés d'appropriation des places publiques pour les riverains sont donc partie intégrante de leur appropriation (ou non-appropriation) de leur milieu urbain. La question de savoir si l'appropriation des espaces publics est fonction de celle de la ville ou du quartier dans son ensemble reste ouverte et mériterait de faire l'objet à elle seule d'une recherche approfondie.

C'est dans cet esprit que nous avons proposé une définition des places publiques (P. Korosec-Serfaty, 1974), du concept d'appropriation de l'espace (P. Korosec-Serfaty, 1975) en insistant sur les notions de degré et de modalités d'appropriations (P. Korosec-Serfaty et G.E.P.E., 1976), et, plus tard établi une typologie des places publiques (G.E.P.E., 1977).

Mais cette spécificité ne signifie pas, à nos yeux, qu'il existe une relation simple, linéaire, entre une certaine morphologie des espaces et certaines formes d'usage. Bien au contraire, la nécessité de renoncer à décrypter tous les espaces construits comme autant de sources de directives de comportement claires et univoques, voire autoritaires, s'est imposée d'emblée (P. Korosec-Serfaty, 1973).

Il faut surtout rappeler ici la réflexion qu'appelle l'usage même de la notion d'appropriation appliquée à l'espace urbain. Arrachée à ses connotations qui évoquent l'illégalité et l'abus de pouvoir, l'appropriation de l'espace renvoie plutôt à un dynamisme en vue d'exercer une maîtrise sur un espace. Il s'agit d'un effort d'adéquation de ce dernier à la personne, selon diverses modalités, y compris la transgression des interdits d'usages qui régissent les espaces (P. Korosec-Serfaty, 1975 et P. Korosec-Serfaty et G.E.P.E., 1976).

L'appropriation de l'espace est un processus, un vécu actif lié à l'affirmation d'une image et d'un pouvoir propres (individuel ou collectif). Ses modalités seront donc liées à une personnalité, à une image de soi en tant que membre ou acteur d'un groupe social. Elle peut n'être que le prétexte à une prise de conscience objectivée de soi, et devenir alors un moyen terme entre deux moments

du cycle de vie. A la limite, l'appropriation de l'espace se fera non pour elle-même, mais pour autre chose qui sera un pas, plus ou moins timide, plus ou moins délibéré vers l'être, une tentative d'arrachement à l'étant.

S'il est vrai que l'appropriation de l'espace, à son "plus bas degré" peut n'être qu'une série d'actes sociaux stéréotypés, elle reste, par nature, l'occasion de conflits entre la tentation de la passivité et celle de l'activité, elle est dynamisme tourné vers l'affirmation d'une identité,

II - L'ETUDE

Poursuivant une étude extensive sur les fonctions et pratiques des places publiques, nous ayons été frappés de constater à quel point notre refus de voir la ville "en morceaux" était contredit par les aménagements récents ou en cours des places publiques du secteur sauvegardé de Strasbourg. D'autres part, notre définition de l'appropriation devait être confrontée à l'usage réel d'espaces fortement marqués par les décisions d'aménagement puis par les autorités municipales.

Précisons que le noyau ancien de la ville est situé entre les bras d'une rivière (l'Ill) constituant un ensemble qui s'est développé depuis la création de la ville jusqu'au XIX^e siècle. Au cours des dernières années, la municipalité délimate un "secteur sauvegardé" et justifie sa décision par le souci de conserver l'unité et la beauté du coeur ancien de la ville qui abrite des exemples nombreux et remarquables d'architecture locale traditionnelle (allant de l'époque médiévale au XIX^e siècle). Cette décision confirme la population dans son sentiment de posséder un patrimoine précieux. A l'intérieur du "secteur sauvegardé", un "secteur piétonnier" sera également créé. Dans ce cas sont avancés des arguments familiers et connus dans de nombreuses villes du monde, qui concernent l'encombrement, l'asphyxie de ces rues et places, la gêne que représentent les voitures. Enfin et surtout, par opposition presque, les déclarations officielles concernant le secteur piétonnier laissent espérer l'appropriation des espaces publics urbains par les piétons enfin rois, les enfants, les touristes, etc ... Tout se passe comme si la rue, sans voitures, devenait de ce fait même, enfin authentiquement appropriable. C'est pourquoi nous avons choisi d'étudier deux places dont les caractéristiques communes sont d'être (a) anciennes, (b) situées à l'intérieur du secteur sauvegardé, (c) et de faire l'objet d'un projet local de transformation en zone piétonnière. Il s'agit de

- la Place St Etienne : très vivante, toujours encombrée de voitures,
- la Place du Marché-aux-Cochons-de-Lait, alors déjà rénovée et réservée aux piétons.

L'étude des places publiques comprend à la fois :

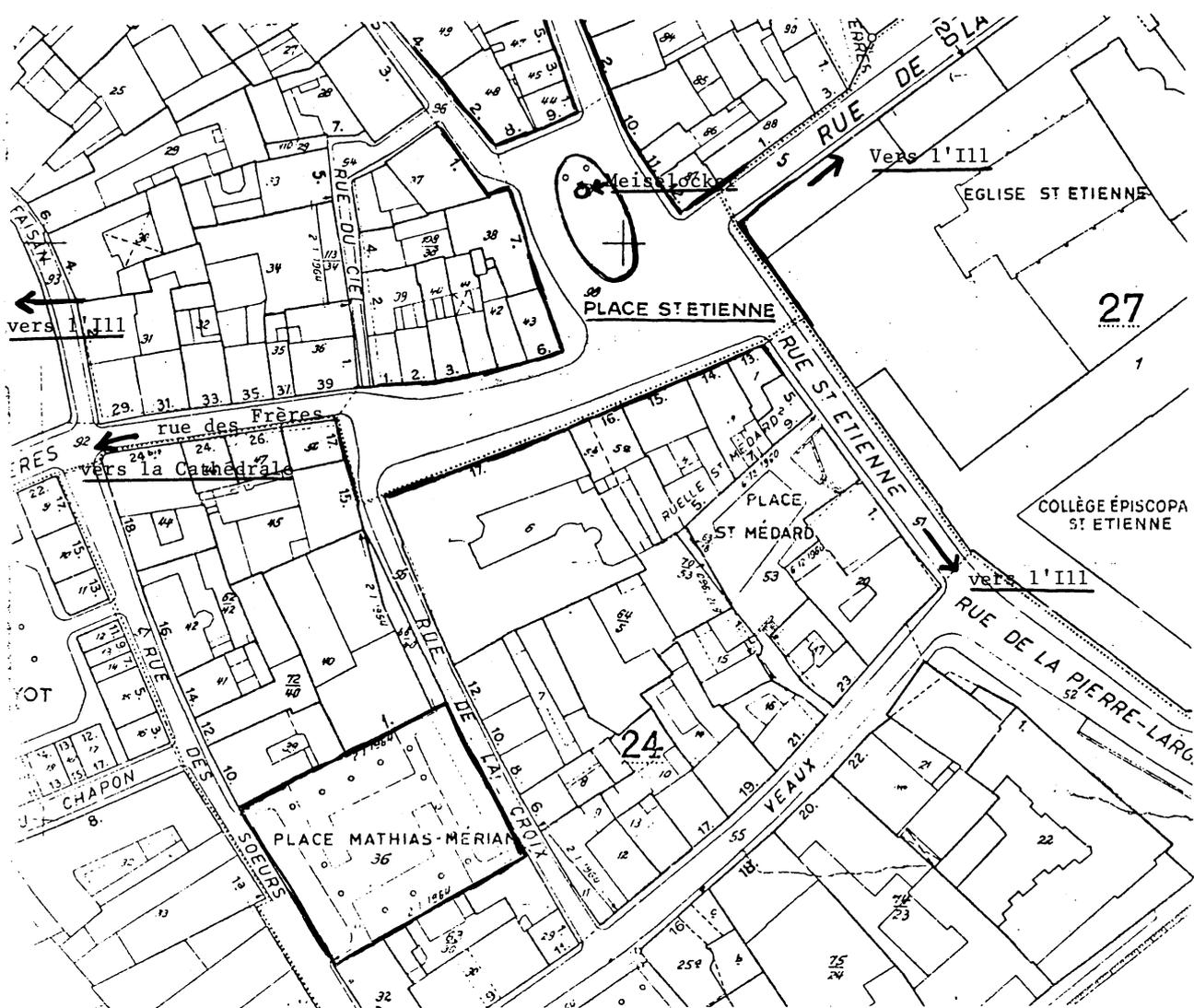
- a) une observation systématique des comportements, qui a permis la mise à jour d'une hiérarchie des fonctions et la désignation des usagers, stables, éphémères, etc ...
- b) l'étude des frontières concrètes (physiques) et psychologiques de la place,
- c) l'analyse des documents publiés par la municipalité ou le maire à la veille de consultations électorales,
- d) l'analyse des articles, essentiellement tirés de la presse locale, concernant la controverse suscitée par la création de la zone piétonnière,
- e) des entretiens semi-directifs menés auprès d'échantillons représentatifs des riverains de chaque place. Précisons que les trois sont de dimensions restreintes

(voir plans), que les immeubles, anciens, par une forte densité de population, et que les commerçants y sont nombreux. Enfin, les trois places sont situées à peu de distance les unes des autres et les comparaisons sont, pour les riverains, faciles à faire. C'est pourquoi il n'a pas été nécessaire de prévoir de nombreux entretiens. Ceux-ci ont donné lieu à une analyse thématique détaillée ;

f) une recherche sur l'histoire des places, recherche difficile dans la mesure où il existe une abondante documentation sur l'histoire de tel ou tel édifice connu, mais jamais "d'histoire de la place" toute prête, déjà faite. Il a fallu donc tenter de saisir les "atmosphères" des places à travers l'histoire de la ville et des bâtiments, à travers celle aussi des réglementations d'usage officielles, etc.,

Dans la mesure où notre étude doit se poursuivre encore longtemps et porter sur de nombreuses places, toutes les données issues des différentes recherches ont été utilisées, mais seuls seront développés en détail ici les résultats des entretiens que nous avons eus avec les riverains,

III - PLACE ST ETIENNE



La Place St Etienne est un carrefour au sens plein du terme puisqu'elle relie l'île, sur laquelle se concentre le coeur de la ville ancienne, à la ville plus récente. C'est aussi une place historique, dont le passé est lié à celui de l'Eglise Catholique. L'Eglise St Etienne est édifée sur la place au VII^e siècle, et, après une histoire mouvementée, elle est aujourd'hui un Collège d'enseignement catholique. La noblesse alsacienne s'affirme aussi sur la place, puisqu'elle y possède des hôtels qui abritent un directoire de la noblesse composé d'officiers

et de nobles, et plus tard un café, Un de ces hôtels est aujourd'hui Foyer des Etudiants catholiques, lieu familier aux universitaires de la ville. Tous les autres immeubles ont chacun une histoire, dont on retrouve la trace aujourd'hui dans la présence de nombreux métiers coexistant jusqu'à une date très récente (une vingtaine d'années) avec le négoce. Aujourd'hui, les derniers artisans cèdent la place à divers commerçants, Enfin, une population neuve, souvent jeune, remplace les habitants traditionnels trop âgés. Elle est composée d'architectes, d'étudiants, de professeurs, de propriétaires des restaurants récemment ouverts, etc... Ce sont ces transformations qui expliquent la répartition des sujets interrogés.



Photo n° 1 : Foyer des Etudiants Catholiques
Ancien hôtel de la noblesse
alsacienne.

	Hommes	Femmes	Nombre total
Commerçants	Antiquaire Libraires (3)	Relieur/Chausseur Pâtissière/Employée Libraire	9
Habitants	Prof. Université/ Retraité Architecte	Etudiante (2)/ Employée Mères de famille (3) Retraîtée	10
Nombre total	7	12	19

Analyse thématique des entretiens

Les entretiens ont été volontiers consentis et ont d'abord révélé un attachement très réel à la place. Le discours en est souvent chaleureux, parfois enthousiaste. L'analyse thématique fait apparaître les données suivantes :

1. Sur-valorisation de l'ancien, recherché souvent avec patience, et qui permet de manifester clairement, avec vigueur, le rejet du moderne, "monotone", "banal". Ce caractère "ancien" de la place a motivé le choix de résidence des nouveaux venus. Pourtant, il n'agit qu'en tant que "référence générale" dans les descriptions. C'est lui qui confère principalement son statut privilégié à la place, sans signifier que les habitants en connaissent réellement l'histoire ancienne. Celle des édifices même est ignorée, sauf dans un cas particulier, ou réduite à des informations très pauvres. L'ancien est donc a priori valorisé.

2. Evocation du passé humain

Cependant, les habitants sont attentifs à l'évolution de la place, et nous donnent force détails sur les disparitions des boutiques d'artisans, l'apparition de nouveaux commerces : "Il y avait une épicière, une méchante langue", "les V... (le relieur) sont les plus anciens, et puis il y a le droguiste, le père et la soeur M..., et la pâtissière qui est là depuis 15 ans". Le passé humain est donc familier aux habitants, il est cité en même temps que l'histoire personnelle : "Je me souviens, quand j'ai fait ma communion, l'épicière m'avait fait un cadeau, car, pour elle, j'étais une petite fille de la place".

D'autre part, les entretiens révèlent une grande sensibilité à l'évolution de la composition de la population comme à la présence d'un certain nombre d'utilisateurs ou de riverains peu intégrés à la vie de la place : "Autrefois, on se connaissait plus. Les commerçants habitaient au-dessus du commerce (...) (Aujourd'hui) Le cordonnier habite M..., le tapissier n'habite pas ici. Du point de vue sociologique, c'est le genre de public qui a changé (...). Maintenant (...) au n° 9 habite un jeune ménage qui n'a même pas de meubles (...) Derrière, il y a un tas d'Algériens, d'étrangers".

"Je vois souvent les clochards discuter avec les étudiants"
"Les gens du quartier leur donnent à manger".

Le repérage des étrangers, des clochards fait partie de la familiarité avec la place, considérée alors comme espace communautaire, qui a une histoire propre

connue de tous et des "propriétaires moraux", qui sont, tour à tour, selon le moment de la journée et l'époque de l'année, les usagers privilégiés ou tolérés de la place : "La place appartient dans les faits aux étudiants", "il y a les gens du collège, les touristes. Il y a aussi les clochards, on s'en passerait, mais malheureusement", "... Les enfants tiennent aussi une place importante dans le discours des riverains, dans la mesure où leurs cris et leurs jeux rythment le "paysage sonore" de la place, et, surtout parce qu'ils jouent souvent le rôle de médiateurs de rencontre entre parents.

Nous voyons résumées toutes les données de l'appropriation par la familiarité : sensibilité aux rythmes et bruits qui signifient les divers moments de la journée, évocations du passé humain, capacité d'identifier les habitants et familiers de la place, et, nous le verrons à l'instant, participation affective à l'aménagement de la place.

3. Appropriation d'un code esthétique

La place représente pour tous nos interlocuteurs un site privilégié, dont l'architecture traditionnelle doit être sauvegardée. L'appropriation par le regard s'exprime librement : "La place est très jolie, et nous n'avons pas de rideaux aux fenêtres, sinon on ne verrait plus rien". "Il y a quelques maisons très anciennes (...) qui ont gardé leurs armes (...) qui ont un certain style (...). Le FEC est une construction de la Renaissance", "L'ensemble de la place offre une certaine harmonie, ainsi quand on refait le toit d'une maison, on le refait en fonction du style de la maison et des toits voisins".

Le beau est défini comme "ancien" et comme "style", sans plus de précision. La référence à l'intégration des immeubles s'opère indépendamment du fait que les bâtiments datent de siècles différents. Les habitants connaissent l'histoire de la renaissance de ces édifices, de leur cheminement vers "l'authenticité", c'est-à-dire, pour nos interlocuteurs, la rénovation. Au cours des entretiens, cette maîtrise de l'espace par la connaissance est apparue comme une donnée stable,

4. Identité spatiale et identité sociale

La Place St Etienne, bien entretenue, protégée, est acceptée et recherchée en tant que telle ; "C'est agréable d'habiter un site classé" dit l'une de nos interlocutrices. Elle est donc présentée comme une image qui ne doit pas être altérée. Elle est très fréquemment visitée par les touristes et cette donnée ne manque pas d'être signalée. D'où le rejet de l'ivrogne, de l'étranger pauvre



Photo n° 2 ; Maison restaurée Place St Etienne

qui seraient des éléments altérant un "ensemble" (constitué par les habitants et usagers stables). Ils troublent cette continuité qu'on voudrait assurer entre "soi", "sa" place et l'image que l'on voudrait en donner aux autres.

5. Affirmations d'autorité

De fait, les habitants formulent des projets à propos de cette place. Ils suggèrent des restructurations de l'espace extérieures et s'impliquent personnellement dans ces modifications. Certains d'entre eux revendiquent des interventions auprès des pouvoirs municipaux : "Je me suis plainte au président. Comment peut-on dépenser une fortune pour ces piquets ? C'est un scandale " (...). "Le jour où on a eu des vasques avec des fleurs, la place a changé et tout ça fait suite aux animations que j'ai prévues et organisées. Même les lampes, j'ai obtenu qu'elles soient changées. Nous avons maintenant des lanternes". "Moi, j'aimerais qu'on puisse faire la fête avec les gens de la place (...) j'ai en préparation pour l'année prochaine une animation provocatrice, mais je ne peux encore rien vous dire". "J'étais là, je regardais "mon" Meiselocker (la petite statue du "Pipeur de Mésange" qui se trouve sur la place) et je disais ah, s'il pouvait jouer de la flûte ..." "Je suis allé voir (M, le Maire) et il est d'accord (...) et tout le monde a trouvé ça valable".

Pour la majorité de nos interlocuteurs, il est normal de contribuer à maintenir le statut privilégié de la place, de l'embellir, de l'entretenir, et d'y vivre agréablement. Recherchée parce qu'elle évoque une "place villageoise", elle inciterait donc à un comportement "villageois". Ainsi les habitants décrivent leurs efforts d'intégration à la place et insistent sur le besoin d'être reconnus en tant qu'"indigènes". Leurs évocations de la place comme espace à la fois intime mais où l'on ne se gêne pas réci-proquement sont à ce titre particulièrement révélatrices : "Nous sommes comme dans un village. Je descends en chaussons si je suis pressée !" Ce caractère d'intimité permet d'accomplir des actes qui sont destinés à son propre plaisir et au plaisir d'autrui permettant ainsi une appropriation par le regard de tous les espaces extérieurs et des façades : "Je vous ferai monter au second, j'ai des jacinthes à la fenêtre ..." "Le matin, la place a un cachet spécial. Entre 5 et 7h ... je ne peux presque pas le décrire". L'espace extérieur est considéré comme un prolongement de la maison, comme un lieu communautaire.

Ainsi s'affirment deux aspects de la place St Etienne : "Place carte-postale" pour le touriste et le passant, elle est vécue comme une "place cour", un lieu public approprié par les habitants. Cette contradiction risque, nous le verrons, de s'amplifier dans un futur proche.

6. Appropriation ou sauvegarde ?

Les habitants se présentent volontiers comme habitant un quartier, un espace familial, facilement accessible. Ils se donnent comme un groupe social qu'unit un attachement à des valeurs semblables. Ils n'attribuent donc à ce terme qu'un sens très restreint, celui de l'ouverture au voisin, de la sociabilité, d'une certaine urbanité bienveillante. Dans les faits, ils ne représentent pas un groupe social, mais, à la rigueur, un ensemble d'habitants solitaires. La gamme des valeurs communes (valorisation de l'ancien, du patrimoine, rejet de la vie moderne, protection de l'ancien, spontanéité) est limitée. Depuis une époque récente, la place ne fournit même plus à ses habitants les services qui leur permettraient de se suffire dans les limites de la satisfaction des besoins quotidiens. Chacun est

séparé de l'autre dans son travail et les familles, dont la solidarité est évidente, vivent cloisonnées pour l'essentiel,

En d'autres termes, les habitants vivent le sentiment d'un espace approprié, et ce sentiment correspond à une réalité, mais une réalité limitée. Tout se passe comme si chaque acte d'appropriation était une victoire sur une autre vie quotidienne, vécue, observée "ailleurs", et dont on se sentirait menacé. La rencontre chez les commerçants, les enfants confiés aux voisins sont peut-être peu de choses, ils sont beaucoup de choses par rapport à l'image, combien négative, de la vie dans la cité moderne,

Cependant, la Place St Etienne, inscrite au registre des sites protégés, ne peut en aucun cas être modifiée par l'habitant. Tous les éléments du décor extérieur relèvent de l'autorité municipale. Si cette donnée est connue, elle est, d'une façon générale, volontiers acceptée. Les habitants réclament même que le caractère fortement institutionnalisé de cette place soit renforcé, puisqu'ils souhaitent que la place soit transformée en "zone piétonnière". La majorité d'entre eux décrivent la "place idéale" comme "une place sans voiture" et souhaitent voir ce carrefour très animé accéder à un autre statut : places de jeux, de promenade.

Mais la zone piétonnière signifie la présence du tourisme à outrance, qui appelle un type particulier de commerce ; cartes postales, artisanat local et contre lequel les habitants n'ont pas de moyens de lutte puisque la propriété des magasins est privée, ils redoutent la disparition prochaine des commerces de la vie quotidienne au profit du commerce de luxe ou touristique. Ce type d'activité relègue les habitants au rang d'absents, au mieux de figurants. Il renforcera, selon toute probabilité et comme le montre l'étude d'autres places du secteur sauvegardé à Strasbourg (P. Korosec-Serfaty et G.E.P.E., 1976) l'atmosphère de place-carte postale au détriment de ses caractères communautaires.

Parce qu'ils appellent de leurs vœux la transformation de la place en zone piétonnière, les habitants révèlent à quel point ils sont installés dans l'ambiguïté, le "mieux qu'ailleurs". Ils craignent certes la consécration du caractère institutionnel de la place, et l'immobilité qui en sera la conséquence, mais vivent son appropriation plus au niveau des valeurs communes qu'à celui des actes communautaires qui remodelent ou permettent de maîtriser le futur d'un espace.

IV - PLACE DU MARCHÉ-AUX-COCHONS-DE-LAIT

Place populaire, abritant des ateliers, magasins, hangars, située à proximité de la Cathédrale, la Place du Marché-aux-Cochons-de-Lait est reconstruite au XVIII^e dans le style traditionnel local. C'est ce style qui est aujourd'hui préservé, transformant d'emblée le statut de la place. Sa fonction essentielle, qui fut toujours de marché, liée à la proximité de l'Ill et de l'Ancienne Douane, ne disparaît que récemment et, de nos jours, la place est "piétonnière". Elle est repavée cernée par des barrières pour garantir son nouveau statut, ses façades sont renouées. Aujourd'hui, l'usager appréhende les deux territoires voisins (Place de La Cathédrale, Place du Marché-aux-Cochons-de-Lait) comme un espace libéré, continu, cohérent à la fois sur le plan architectural, du mobilier urbain et des fonctions. La possibilité d'un cheminement continu sur deux places voisines reliées

par la rue du Maroquin, le pavage, viennent renforcer cette impression, souvent exprimée par les riverains, d'un territoire unique, appartenant à un seul et même passé. Les habitants et commerçants de cette petite place sont aujourd'hui des personnes d'âge moyen, commerçants pour la plupart, quelques uns de conditions modestes et âgés.

	Hommes	Femmes	Total
Commerçants	3	1	4
Habitants/ Usagers stables	2	4	6
	5	5	10

Tableau II

1. Une place institutionnelle

Cette place présente depuis sa transformation en espace piétonnier les principales caractéristiques d'une "place institutionnelle" (G.E.P.E., 1977). En effet, nous apprenons que dès 1947, l'ensemble du sol et de ses rues sont inscrits au registre des sites historiques, c'est-à-dire que toute construction, démolition, ou modification d'un des éléments qui composent le "décor" de la place sont contrôlés par l'Etat. Aussi l'étude débute-t-elle avec les hypothèses suivantes :

- la place est entretenue et maintenue en tant qu'espace "à protéger par les autorités municipales,
- qui prévoient la mise en place de supports matériels et manifestes de ses fonctions principales : bancs pour le séjour, fleurs et verdure pour l'agrément du "spectacle", barrière et signes pour interdire l'accès de la place aux automobilistes ...
- les riverains sont soumis à une règlementation concernant le décor, réglementation qui va influencer leur perception et leurs modes d'appropriation de cet espace.
- Ils voient la place qu'ils habitent acquérir un statut auquel ils ne contribuent pas nécessairement, Ils voient, par exemple, s'y dérouler des manifestations publiques organisées sous le contrôle de l'autorité municipale (sur cette place, concerts d'été en plein air, par exemple)
- l'existence de contrôles des usages de la place contribue à l'exclusion de fait d'une certaine catégorie d'usagers,

2. Appropriation par le regard

D'une façon générale, les sujets interrogés décrivent la place en la resituant par rapport à l'Ill et à la Cathédrale très proches, Il ne s'agit pas d'un simple repérage topographique mais plutôt d'un effort pour la caractériser sur les plans esthétique, historique et culturel par rapport à la Cathédrale et au "Strasbourg historique",



Photo n°3 : Vue de la Place du Marché-aux-Cochons-de-Lait

Nous retrouvons alors une des données déjà évoquées à propos de la Place St Etienne : tous les individus ont considéré la place comme belle dans son ensemble sans aller au-delà de cette sensation par la désignation d'éléments particuliers et observables. Mais un effort de justification a posteriori apparaît chez la moitié d'entre eux quand ils associent le "beau" à l'histoire des bâtiments : "Cette maison a été bâtie sous Vauban" et plus encore, à la spécificité locale, ou mieux, régionale : "Du point de vue de l'architecture, c'est une place typique" et "les Français et les Allemands (voisins) sont attirés par les vieilles maisons". Pour un tiers des sujets, la sensation du beau émerge même de cette association entre style, agencement des bâtiments autour de la place, et couleurs, association à l'image d'un passé mythique et idéalisé où la vie serait simple, saine et non agressive. Enfin, pour la moitié des sujets, les dimensions de la place la rendent "appropriable" en soi, par le regard en particulier ; "Au point de vue de la beauté du site, une des plus belles, des plus remarquables places de Strasbourg, caractérisée par sa dimension intime", La dimension intime de la place valorise le décor dans la mesure où on peut l'englober dans un regard, d'où l'augmentation de la sensation du beau,

Enfin le beau est associé au statut, au caractère reconnu de la place comme espace digne d'être admiré (classement) et donc entretenu : "La ville a fait un grand effort pour l'aménager" dit l'un des résidents, alors que d'autres nous disent que "la place est entretenue par la ville, c'est un quartier propre", ou bien "c'est soigné, on lave la place tous les jours". La propreté signifie à la fois

l'empire de l'institution et son image de marque. Parce qu'elle est totalement prise en charge par les autorités, elle marque les limites de l'appropriation possible : par le regard certes, mais non par l'entretien ni par la modification du décor.

Le "beau" est ainsi défini à la fois au niveau culturel et institutionnel, mais reste finalement une notion relativement pauvre.

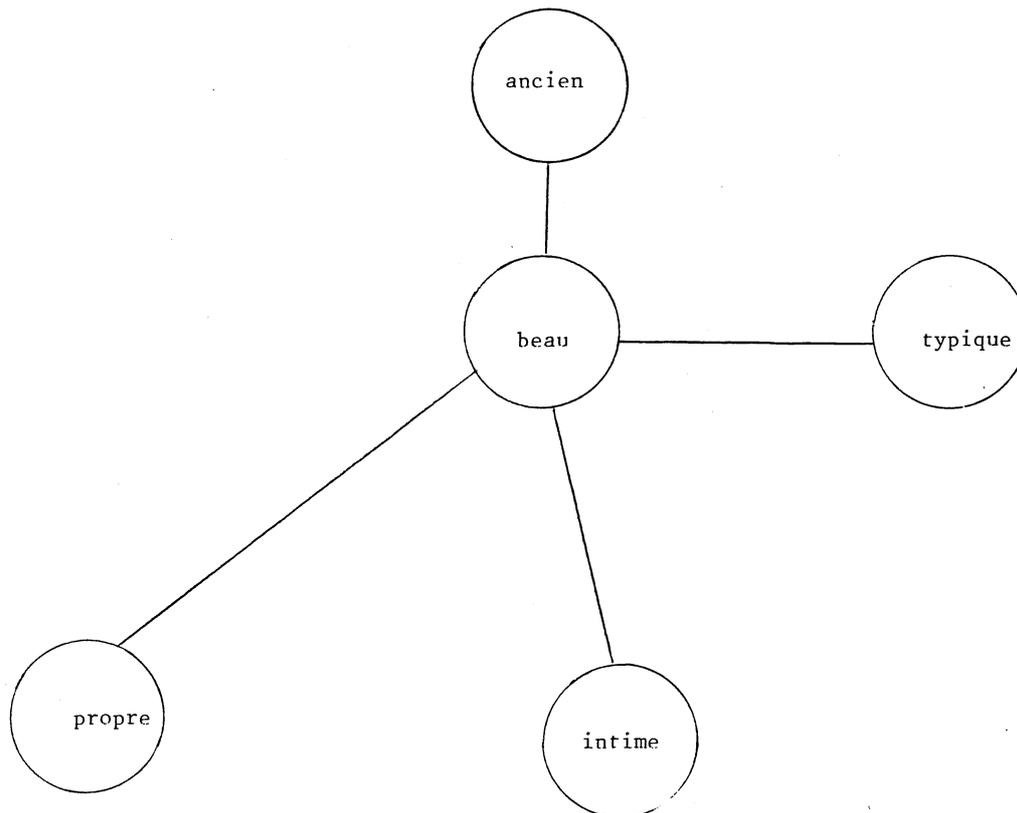


Figure 1

Il est utile de rappeler ici que la population rencontrée ici s'exprime avec moins de chaleur et d'enthousiasme que les riverains de la Place St Etienne. La composition des deux populations interrogées est d'ailleurs également différente (voir tableaux I et II)

Alors que la structure de la place est unanimement reconnue comme belle, seuls quelques éléments partiels dans l'aménagement sont connotés négativement. Il

s'agit des bacs à fleurs, en béton et des étagères des commerçants : "Les pavés c'est bien, mais on aurait dû planter les arbres à même le sol", "les étagères sont inesthétiques (,,), ce que je changerais, ce sont les boutiques. Je préférerais du vrai artisanat (,,), les gens viennent pour admirer le décor" "Trop de béton, ça ne va pas avec les pavés",

En fait, l'opposition réside ici aussi entre urbanisme passé et contemporain. L'individu véhicule le mythe d'un passé idéalisé à travers le regard qu'il porte sur l'espace dont il catégorise les éléments de façon catégorique :

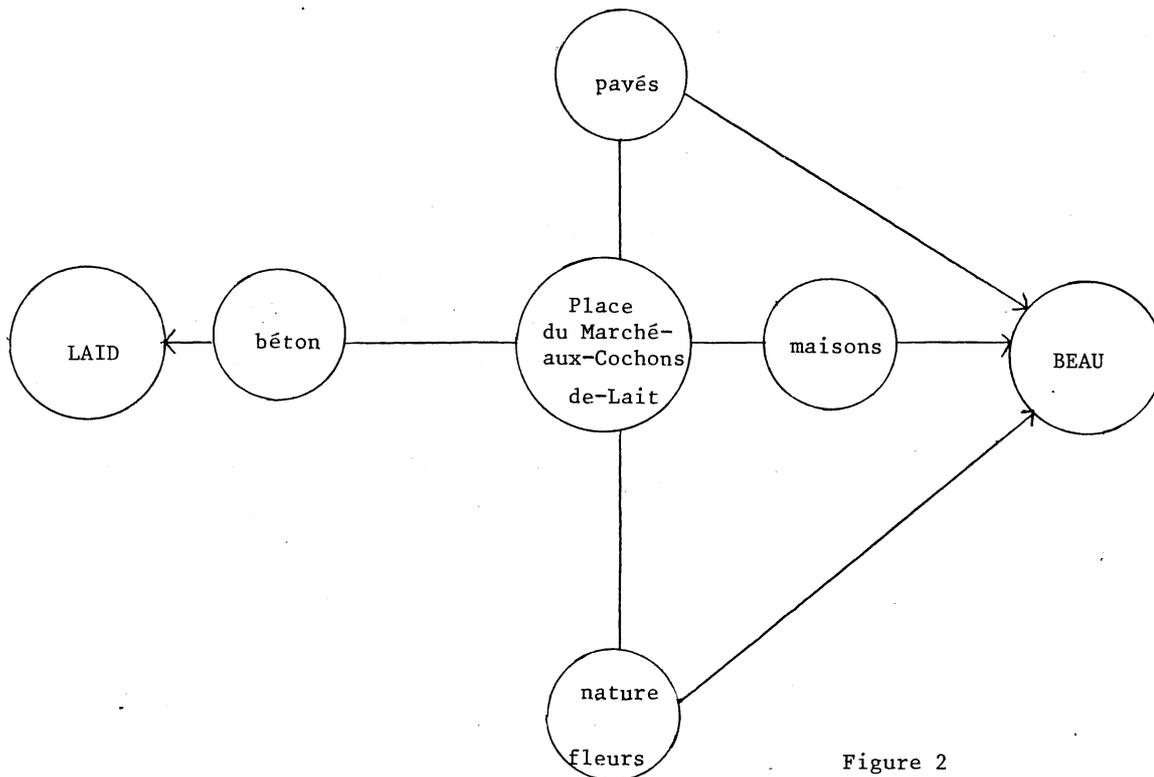


Figure 2

Le mode d'appropriation que nous venons de décrire est à la fois important sur le plan affectif et socialement pauvre.

Important, parce qu'il signifie un accord entre un certain type d'aménagement institutionnel et des valeurs esthétiques déjà familières de la population locale. Pauvre dans la mesure où il ne coexiste pas avec d'autres modes d'appropriation plus dynamiques qui contribueraient à créer une vie communautaire sur la place ou à affirmer des personnalités. De l'aveu des résidents ; "Chacun pour soi" et même si les uns aiment la place plus que d'autres ; "Il n'y a pas de vie de quartier, on ne se connaît pas",

Il est vrai que la place abrite quelques formes d'appropriation, mais celles-ci sont le fait de non-résidents, elles sont unanimement rejetées. C'est pourquoi

nous dirons que cet espace est un "décor" plus qu'un "milieu humain et social" et que l'appropriation par le regard lorsqu'elle ne coexiste pas avec d'autres formes de maîtrise de l'espace, contribue à la mise à distance entre

- les riverains et non riverains
- les riverains et l'espace,

3. Mise à distance

Les touristes, bien tolérés par la population, approprient l'espace de façon éphémère par le séjour, le regard et la photographie. Leur présence relève de la promesse, en ce qu'elle doit, par nature, devenir souvenir, images, récits. Dans ce cas, l'appropriation est une fin en soi et chacun respecte cette donnée tacite,

Par contre, les "jeunes", les "hippies" et les "clochards" sont cités dans tous les entretiens. Alors que les vagabonds sont connus, souvent familiers, la dénomination de "jeunes", "hippies", "zonards", etc, est hostile et vague. Elle désigne une population que l'on croit oisive et rebelle, et à laquelle on attribue des actes de vandalisme et un comportement inadéquat à ce lieu,

En fait, une seule personne n'est pas hostile aux "jeunes" et tolère la présence inoffensive des vagabonds. Un de ces hippies, interrogé, nous tient un discours satisfait, mais n'évoque qu'une seule fois les "voisins qui ne sont pas sympathiques". Ses propos font écho, point par point aux doléances de presque tous les sujets :

"UN JEUNE"	COMMERCANT OU HABITANT
Les bancs, c'est pratique, on n'a pas assez d'argent pour passer notre journée dans un café,	Enfin, je ne m'assierai pas sur les bancs. En été, ils sont pris par les clochards et les jeunes jouent mal.
Il n'y a rien de spectaculaire à part les descentes de "flics". Il devrait y avoir moins de flics.	Il n'y a pas assez d'agents.
On se retrouve ici pour aller se balader en forêt, Ici, c'est tranquille, il y a beaucoup de jeunes,	On a des ennuis avec les jeunes et les clochards. Ils jouent de la musique/ Les flûtistes nous cassent les oreilles.
Enfin, nous on fait partie du décor, C'est le rendez-vous des "freaks de Strasbourg"	Il y a des jeunes, des clochards qui "piccolent" / Les gens de la place, je m'en moque, Ils ne cadrent pas avec la place. Ils ne respectent rien, ils badigeonnent les murs. Les motivations qui les poussent à inscrire ne correspondent pas à la valeur des murs, Quand les gens sont dehors, ils se font accoster /
On a des dialogues intéressants avec les gens qui passent,	Cette place (avec les jeunes qui mendient et les clochards) ne donne pas (aux touristes) une bonne image de la ville

Tableau 3

La place, belle, intime, calme, restaurée, piétonnière, abritant quelques commerces et de très nombreux "winstub" ou restaurants traditionnels spécialisés dans la cuisine régionale est devenue une place pour le loisir, après avoir été jusqu'à une époque très récente une place populaire, marchande, multifonctionnelle et particulièrement vivante. L'espace piétonnier invite à déambuler, et seuls y déambulent vraiment les touristes, les "jeunes" et les clochards. En d'autres termes, ils sont les seuls à avoir réellement et correctement perçu les directives d'usage suggérées par la place populaire devenue place institutionnelle.

Cette institutionnalisation a moralement exproprié les résidents, leur offrant à titre de compensation un décor harmonieux. Cette compensation doit masquer la frustration. C'est pourquoi aucune altération de ce décor ne peut être tolérée, surtout si elle s'accompagne d'appropriations authentiques par "les autres", ici les jeunes et les clochards. Car les jeunes tentent des appropriations par le séjour, le jeu, le bruit (musique), la détérioration (graffiti) et même la domination territoriale ("C'est un bon "truc" pour coincer les touristes").

Enfin les jeunes et les clochards s'entraident et altèrent aussi "l'image de Strasbourg" aux yeux des touristes. Cette dernière rationalisation du rejet des jeunes et des clochards confirme, s'il en était besoin, que l'institutionnalisation de la Place du Marche-aux-Cochons-de-Lait a transformé cette dernière en lieu conflictuel, au lieu d'en faire un espace appropriable.

L'acceptation, par les habitants, de ce statut global d'un lieu, sans intervention personnelle, constitue certes une forme d'appropriation d'un code culturel. Mais c'est le caractère officiel de la place qui entraîne les résidents à rejeter les catégories, les groupes sociaux susceptibles de transgresser les directives d'usage de la place.

A la limite, la Place du Marche-aux-Cochons-de-Lait est sacrée, intouchable, inappropriable, sauf par le regard. Le "beau" est défini par la culture et doit être maintenu en tant que tel. On ne jouirait donc de la beauté que par le regard.

BIBLIOGRAPHIE

- Anonyme - Réglementation des marchés et foires de la Ville de Strasbourg
Bibliothèque Nationale de Strasbourg - 1936
- CASTELLS M. - La question urbaine - Paris - Maspero - 1972
- COFFMAN E - La Mise en Scène de la Vie quotidienne (T.I et II) - Paris - Minuit - 1973
- GRAUMANN C.F - Psychology and the World of Things - in Journal of Phenomenological Psychology - Vol. IV - Spring 1974
- GROUPE D'ETUDE DE PSYCHOLOGIE DE L'ESPACE (G.E.P.E.) et P. KOROSSEC-SERFATY -
1. Typologie des places publiques 1974 et 1977
2. Fonctions et pratiques des places publiques: le cas de la Place Kléber à Strasbourg - 1975
3. Les Places Institutionnelles - Définitions et caractéristiques - 1977
- KOROSSEC-SERFATY P - The case of Newly Constructed zones: freedom, constraint and Appropriation of Space - in Architectural Psychology - R. Kuller Editor - Lund - 1973
- KOROSSEC-SERFATY P - Fonctions et pratiques des espaces urbains - Psychosociologie des places publiques - in Revue Neuf - Bruxelles n° 51 - Sept. Oct. 1974
- KOROSSEC-SERFATY P - Appropriation de l'Espace - in Bulletin de la Société Française de Sociologie - T. II n° 5 - 1975
- KOROSSEC-SERFATY P et G.E.P.E - "Experienced, dreamed of, impossible appropriation: the case of public squares" in ARIS - 1976 - Revue de l'Institut d'Histoire de l'Art de l'Université de Lund - Suède.
- KRUSE L - Raumlische Umwelt - De Gruyter - 1974
- KULLER R Editor - Architectural Psychology - Proceeding of the 2nd International Architectural Psychology Conference - Lund - 1973
- LAGIER F - Nouvelle description de Strasbourg, contenant des détails sur tous les édifices publics et ses curiosités
- LAURENTIN A - L'image du Centre - Le Marais à Paris- Ministère de l'Equipement et Centre de Sociologie Urbaine - Paris - 1974